

SANTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

Protection sanitaire, maladies, toxicomanie, épidémiologie, vaccination, hygiène

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 1^{er} septembre 2009 portant nomination à la Commission nationale des stupéfiants et des psychotropes auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SASP0930884A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique et notamment les articles R. 5132-103 à R. 5132-111, et D. 5321-7 et suivants ;
Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
Vu le décret n° 2009-631 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de la santé et des sports,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la Commission nationale des stupéfiants et des psychotropes, pour une durée de trois ans :

En qualité de médecin choisi sur une liste de deux noms proposés par l'Académie nationale de médecine

Membre titulaire

M. Queneau (Patrice).

Membre suppléant

M. Montastruc (Jean-Louis).

En qualité de pharmacien sur une liste de deux noms proposés par l'Académie nationale de pharmacie

Membre titulaire

M. Lamarche (Jean).

Membre suppléant

M. Goullé (Jean-Pierre).

En qualité de représentant des organismes représentatifs des fabricants de produits pharmaceutiques

Membre titulaire

Mme Sibelaner (Claire).

Membre suppléant

Mme Lassale (Catherine).

**En qualité de représentant des producteurs de matières premières
stupéfiantes ou psychotropes**

Membre titulaire

Mme Avril (Nathalie).

Membre suppléant

M. Chatton (Philippe).

En raison de leur compétence

Membres titulaires

M. Bailly (Daniel).
M. Beauverie (Patrick).
M. Binder (Philippe).
M. Bordet (Régis).
Mme Jolliet (Pascale).
M. Karila (Laurent).
M. Lagier (Georges).
Mme Lapeyre-Mestre (Maryse).
M. Magnin (Claude).
M. Mallaret (Michel).
M. Pépin (Gilbert).
M. Polomeni (Pierre).
M. Robinet (Stéphane).
M. Serrie (Alain).
M. Thirion (Xavier).

Membres suppléants

M. Donnadiou (Stéphane).
M. Laval (Franck).
M. Prou (Emmanuel).
Mme Gibaja (Valérie).
M. Delile (Jean-Michel).
M. Schmitt (Laurent).
M. Questel (Frank).
Mme Debruyne (Danièle).
M. Kammerer (Etienne).
M. Dematteis (Maurice).
M. Gaulier (Jean-Michel).
Mme Thévenot (Marie-Thérèse).
Mme Dubois (Sophie).
Mme Collin (Elisabeth).
M. Laqueille (Xavier).

Article 2

Sont désignés respectivement président et vice-président de la Commission :

M. Mallaret (Michel).
M. Thirion (Xavier).

Article 3

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 1^{er} septembre 2009.

La ministre de la santé et des sports,
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN